



**RT**

## ***Jeux Olympiques été 2024***

### ***La Dipa sur la ligne de départ ?***

Enfin une réunion dédiée aux JO 2024, il a fallu attendre que la hiérarchie des normes, le Gouvernement, le Ministère, la Direction Générale avancent pour qu'une présentation soit faite aux organisations syndicales locales.

La douane est présente dans ce dispositif en tant qu'administration de la frontière, avec ses missions propres. Si nous n'étions présents, gageons que nous aurions râlé.

Même si nous avons appris la liste des services impactés, les missions, l'organisation à l'arrivée et aux départs, plusieurs chantiers ne sont pas encore aboutis.

- Sur l'organisation d'ADP: quels sont les terminaux concernés?
- La volumétrie des passagers et des formalités douanières, quelles sont -elles?
- l'organisation des services douaniers: le taux de mobilisation à 80%, est-ce journalièrement ou bien pour l'ensemble de la période JO?
- Le niveau de la prime, évitons le fiasco de la prime Covid: des conditions claires d'octroi de la prime annoncées par la Première Ministre, doivent être établies et connues de tous,
- la task force? Mais où est donc passé la 7ième compagnie? Oups la réserve opérationnelle,
- Le laisser-passer: nous revendiquons un laisser-passer pour l'ensemble des agents afin de circuler sur les voies de circulations dédiées aux délégations des JO.
- quelles sont les prise en charge par l'administration des différents mode de garde (crèches, centres aérés, colonies, etc.) ?
- Le dispositif du télétravail pouvant s'allonger jusqu'à 5 jours ?

Certains spectateurs auront le privilège d'assister aux JO mais il ne faudrait pas que pour les agents cela se transforme en VOGUE LA GALERE!

Que dire de la charge de travail des opérations commerciales ante et post jeux olympiques. Il n'est nullement pris en compte, donc absolument pas valoriser.

De plus, de nombreuses questions demeurent et pour ces raisons nous resterons attentifs tout au long des préparatifs, pendant les jeux et après l'évènement. La période estivale des JO impose une contrainte sur les services identifiés, il faut veiller à ce que des chefs vindicatifs n'imposent pas leur propre vision des contraintes sur les autres services.

L'Administration doit se donner les moyens de réussir sereinement la mobilisation mais préfère jouer la montre, dans l'espoir de faire céder les personnels à moindre coût. Il faut informer les agents au fil de l'eau et non pas programmer une réunion au printemps